

FICHE TECHNIQUE
BIOCOFRA « JD+ »
Joint de Dilatation Standard

SPÉCIFICATION DU PRODUIT :	Plaques de carton alvéolaire
LARGEUR STANDARD :	1.200 mm
LONGUEUR STANDARD :	2.800 - 3.500 - 4.100 mm
ÉPAISSEURS STANDARD :	20 - 40 - 50 - 60 - 80 - 100 mm (+/- 1)
POIDS TOTAL (kg/m ²) :	1,98 - 2,43 - 2,63 - 2,92 - 3,34 - 3,84
PANNEAUX PAR PALETTE :	110 - 55 - 44 - 36 - 27 - 22
DIAMÈTRE DES CELLULES :	13 mm
COUVERTURES EXTÉRIEURES :	Carton 440 g hydrofugé dans la masse KWS
RÉSISTANCE À LA COMPRESSION : (à sec – norme ISO 2872) Uniquement pour le JD Bâtiment Standard	Mini 200 - Maxi 300 kPa (20 à 30 t/m ²)

CONSEILS D'UTILISATION

Précautions à prendre :

En raison des capacités biodégradables du produit :

- Eviter le stockage en milieu humide
- Prévoir un stockage sous abris ou rehausser les palettes, retirer leur film protecteur (afin d'éviter la condensation)
- Positionner les palettes côte à côte et recouvrir l'ensemble d'une bâche.

Seules les couvertures sont hydrofugées : ne pas mettre les tranches en contact avec la laitance du béton !

En particulier, éviter le nettoyage du haut des banches à l'eau courante avant la prise du béton sauf précautions particulières protégeant la tranche des panneaux. Couler le jour même de la pose s'il ne peut être abrité dans la nuit.

MISE EN OEUVRE

La pose des panneaux s'effectue en bord à bord contre le premier voile.

Fixer le JD+ à la partie du voile déjà coulée (mortier à la base, utiliser le ferrailage d'attente du voile coulé, points de colle...) Si le JD+ est troué accidentellement, réparer à l'aide du scotch. Faire les joints entre les panneaux et sur les tranches opposées à l'aide du scotch afin d'éviter l'insertion de laitance. Ferrailer et couler le deuxième voile.

ATTENTION AUX BULBES EN CAS DE COFFRAGE À BARRES TRAVERSANTES

Au passage des barres traversantes, des bulbes de laitance se forment à l'intérieur du réseau. Elles créent autant de « points durs » : pour s'en prémunir, il faut utiliser des platines d'étanchéité munies de joints d'étanchéité.

ATTENTION FORTEMENT DÉCONSEILLÉ EN CAS D'UTILISATION DE BÉTON AUTOPLAÇANT